



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 13-231, la prochaine session régulière du conseil se tiendra le lundi **13 janvier 2014** à 19 h 30.

CUEILLETTE DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Les cueillettes se feront selon le calendrier régulier durant la période des fêtes, soit les jeudis 26 décembre pour les déchets et 2 janvier pour la récupération.

Nous vous rappelons que les bacs doivent être placés au chemin la veille au soir.

COMPOSTAGE

Veillez prendre note qu'à compter du mois de décembre, la cueillette des matières compostables se fera une fois par mois. La cueillette de décembre se fera le **mardi 17 décembre**.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 49 du Règlement général G-100 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public de la municipalité **entre 00 h 00 et 7** assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs.

PATINOIRE EXTÉRIEURE AU TERRAIN DE JEUX

La Ville installe la patinoire extérieure au terrain de jeux. Alors, dès que le mercure permettra la prise de la glace, la patinoire sera ouverte selon l'horaire suivant :

du lundi au jeudi inclusivement : de 18 h à 21 h;
le vendredi : de 18 h à 22 h;
le samedi et le dimanche : de 13 h à 17 h;
et de 18 h à 21 h.



Le patin libre se fait de 18 h 00 à 19 h 30 alors que le hockey libre prend le relais de 19 h 30 à 21 h 00. Cet arrangement permet aux parents de venir avec de jeunes enfants. Les fins de semaine, le patin libre se fait de 13 h à 14 h 30 et de 18 h à 19 h 30. Le reste des périodes de glace est laissé au hockey libre. L'horaire peut être modifié sans préavis si une situation particulière le requiert.

On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.

PISTES DE SKI DE FOND

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond.

Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.

Il est **strictement interdit** d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.

Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal ou sur le site internet de la ville au www.kingseychalls.ca.

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Nous vous informons que l'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beauchesne, sera absente tout le mois de février. Nous suggérons donc aux personnes qui prévoient faire des rénovations ou de la construction tôt au printemps de présenter leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site Internet de la ville : www.kingseychalls.ca.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.

Les heures d'ouverture sont :
Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

DÉPÔT POUR APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Toujours soucieuse de participer à la protection de l'environnement, la ville a signé une entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) pour un point de dépôt destiné aux appareils électroniques comprenant les articles suivants :

- **Ordinateurs portables** : portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs;
- **Ordinateurs de bureau** : terminaux, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour, serveurs lames montés sur bâti;
- **Périphériques d'ordinateur et de consoles de jeux vidéo** : claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo;
- **Dispositifs d'affichage** : téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tableaux intelligents, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po;
- **Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques** : téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques;
- **Appareils cellulaires et téléavertisseurs** : téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs;
- **Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau** : appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives;
- **Équipement TI posé au sol** : appareils posés au sol, y compris : imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs, appareils multifonctions, serveurs, routeurs;
- **Systèmes audio/vidéo portables/personnels** : radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS);
- **Systèmes audio-vidéo non portables** : appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, caméras de sécurité analogiques et numériques, amplificateurs, égalisateurs de fréquence;
- **Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules** : composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés;
- **Ensembles de cinéma maison** : équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la liste complète à recyclerMESElectroniques.ca/qc.

Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer vos articles aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. La collecte s'adresse aux secteurs résidentiel, commercial et industriel.

DÉPÔT POUR BOUTEILLES ET CANETTES VIDES AUX PROFITS DE LA MAISON DES JEUNES DE KINGSEY FALLS

La ville permet aux citoyens qui le désirent de déposer leurs bouteilles et canettes vides au garage municipal, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h. Nous vous demandons de placer ces objets dans des sacs ou des boîtes en indiquant le contenu. Ces bouteilles et canettes seront remises à la Maison des jeunes de Kingsey Falls qui en retirera les profits.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement. En **cas d'urgence MUNICIPALE SEULEMENT** (aqueduc, égout, voirie), vous pouvez composer le 819-751-6393 et on vous rappellera dans les minutes qui suivent. **Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.**

JOYEUSES FÊTES

L'équipe municipale profite de cette période de l'année pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes. Soyez Prudents.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Mot de la mairesse

Aux 809 personnes qui ont exercé leur droit de vote lors des récentes élections, votre geste vous honore. Aux 574 électeurs(trices) qui m'ont choisie, votre confiance, votre fidélité, votre amour même m'ont profondément émue.

À toutes les personnes qui ont travaillé de différentes façons afin d'assurer ma réélection, j'adresse mes sincères remerciements.

Soyez assuré(e)s que je mettrai tous les efforts nécessaires pour contribuer, avec l'équipe en place, au mieux-être de notre ville.

De la part de mes collègues du conseil municipal ainsi que de tous les employé(e)s de la ville, je souhaite à chacun et chacune la paix, la santé et la réalisation de vos plus chers désirs.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 2014

Micheline Pinard-Lampron, mairesse

